



Procès-verbal

de l'Assemblée des délégués du FBSP 2024, qui a eu lieu le vendredi 22 mars 2024, de 19h00 à 20h45, dans le complexe scolaire Staffel / salle polyvalente, Schulhausstrasse 23, 3302 Moosseedorf.

Mot de bienvenue et présentation du projet : Musée des sapeurs-pompiers

Le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Martin Ryser présente passionnément le projet du musée des sapeurs-pompiers à Affoltern i.E.. La « Löie-Schüür » (grange) historique servira de carte de visite des sapeurs-pompiers. Martin explique la vision et les premières idées du concept de l'exposition. Le projet est soutenu par un grand nombre d'acteurs différents, dont des particuliers, des entreprises, la commune et l'AIB, qui se sont déjà exprimés et qui s'engageront aussi bien financièrement que pour le contenu.

Préambule du président et mots de salutation

Un remerciement particulier est adressé à l'Harmonie de Münchenbuchsee. Une bouteille de vin est remise au plus ancien membre d'honneur, cette année à Rolf Kleiber.

Peter Bill, président du conseil d'administration des sapeurs-pompiers de la région de Moossee, remercie pour l'invitation et félicite pour la tradition de l'assemblée. Il remercie les responsables d'avoir choisi la commune de Moosseedorf comme lieu de rassemblement et souhaite à tous de passer un moment convivial. Il souligne le succès de la collaboration et évoque les plus de 570 interventions effectuées depuis la fusion des corps de sapeurs-pompiers en 2022, dont plusieurs incendies majeurs. Bill souligne que le succès repose sur la combinaison des sapeurs-pompiers de milice et professionnels ainsi que sur le courage, la collaboration et l'amélioration continue.

Hommage aux personnes décédées

L'année dernière, nous avons dû prendre congé d'Edgar Müller, membre d'honneur de l'association. Une minute de silence est observée en son honneur.

Approbation de l'ordre du jour et du procès-verbal

L'ordre du jour publié sur le site Internet est approuvé sans objection ni complément. Le procès-verbal sert de preuve des décisions prises.

1. Appel des fédérations, sections, membres et invités

L'appel des fédérations, des membres, des sections et des invités correspond aux voix exprimées. Les voix de 88 organisations de sapeurs-pompiers, 1 corps de sapeurs-pompiers d'entreprise, 5 fédérations de sapeurs-pompiers et 6 associations de sapeurs-pompiers ont été exprimées, ce qui représente 100 voix. La majorité absolue est de 51 voix. Au total, 90 personnes sont présentes, dont 31 personnes du comité, des invités et des membres passifs. Aucun scrutateur n'est élu.

Invités à l'Assemblée des délégués

Membres d'honneur:



Feuerwehrverband des Kantons Bern Fédération bernoise des sapeurs-pompiers

M.	Allenbach	Martin
	Burgener	Urs
	Fuchs	Roland
	Grossniklaus	Hans Ulrich
	Kleiber	Rolf
	Kramer	Rolf
	Reinhard	Peter
	Roggli	André
	Roy	Eric
	Runser	Roland
	Thomann	Heinz

Invités, associations de sapeurs-pompiers et organisations amies :

M.	Ammann	Reto	Kreisfeuerwehrinspektor
	Bill	Peter	VRP Fw Region Moossee
Mme	Bösch	Vera	Jugendfeuerwehrleiterin
M.	Braun	Christoph	Kreisfeuerwehrinspektor
	Buchs	Stefan	Kreisfeuerwehrinspektor
	Gerber	Andreas	Revisor
Mme	Hofmann-Werren	Conny	Jugendfeuerwehrleiterin
M.	Lerch	Wilfred	Übersetzer
	Ryser	Martin	Schweizerischer Feuerwehrverband SFV
	Ryser	Daniel	BFIV
	Schüpbach	Jakob	Jugendfeuerwehrleiter
Mme	Zybach	Kathrin	Jugendfeuerwehrleiterin

FBSP: Comité cantonal FBSP 7 personnes

Excuses

Invités, associations de sapeurs-pompiers et organisations amies :

M.	Ammann	Christoph	Regierungsrat
	Baumann	Herbert	Feuerwehrverband des Kantons Zug
	Bühlmann	Theo	Gebäudeversicherung Bern
	Hauser	Michel	Kantonspolizei Bern, Bezirksamt
	Stierli	Philipp	Feuerwehrverband des Kantons Solothurn
	Ziegler	Pascal	Feuerwehrverband des Kantons Uri

Membres d'honneur:

M.	Banholzer	Daniel
	Bart	Richard
	Gygi	Hansjörg
	Lüthi	Werner
	Marti	Walter
	Mathys	Peter
	Rothenbühler	Peter
	Ruch	Stefan
	Schwitzgebel	Christian
	Siegenthaler	Peter
	Tramaux	Werner



2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués 2023

Le procès-verbal de l'AD 2023 a été mis à disposition sur la page web www.bernfire.ch.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à sa rédactrice, Tamara Sigrist, par 100 voix, aucune remarque n'ayant été formulée.

3. Rapport annuel 2023

Le rapport annuel 2023 a été mis à disposition sur la page web www.bernfire.ch.

Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité avec 100 voix, avec remerciements à son auteur, Stephan Gerber.

4. Comptes annuels 2023

Les comptes annuels 2023 ont été publiés sur le site www.bernfire.ch et se soldent par un déficit de 17'962,65 CHF. Le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 23'900. Le président explique que cette perte est due aux retombées du renouvellement du site web, à l'augmentation des frais et au projet de musée des sapeurs-pompiers. Il est répondu à une question concernant le poste de CHF 10'000 que ceux-ci sont compris dans les autres dépenses. Le capital de l'association diminue à CHF 92'842.70. Le rapport de révision 2023 a également été mis à disposition sur le site www.bernfire.ch.

Andreas Gerber lit le rapport de révision. Les réviseurs (Regio Feuerwehr Aarberg et Feuerwehr Region Langnau) ont effectué la révision le 07.02.2024 et recommandent à l'Assemblée des délégués d'approuver sans réserve les comptes annuels 2023 et de donner décharge à la secrétaire générale ainsi qu'au comité.

Les comptes annuels 2023 ainsi que la décharge du comité et de la directrice du secrétariat sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée avec 100 voix.

5. Activités - orientations

Janik Jutzi fait le point sur les activités des jeunes sapeurs-pompiers et revient sur l'année 2023. Les journées de travail pour les jeunes étaient placées sous le thème de « l'eau » et ont été suivies par 156 jeunes. Un remerciement particulier est adressé à tous ceux qui ont soutenu ces événements, en particulier aux organisations de sapeurs-pompiers, aux responsables et aux assistants des jeunes sapeurs-pompiers, ainsi qu'à l'AIB et au FBSP. Janik se montre enthousiaste quant au travail des jeunes sapeurs-pompiers et souligne son importance. Il remercie Delphine Cuhe, qui s'est engagée pendant de nombreuses années. Il appelle en outre à la recherche de nouveaux membres motivés afin d'enrichir et de renforcer l'équipe. Les journées de travail pour les jeunes 2024 sur le thème « sécurité » sont déjà connues et partiellement publiées sur Winvap. Le président remercie Janik et tous les responsables des jeunes sapeurs-pompiers pour leur engagement.

Le président informe qu'un événement de transfert de connaissances a été organisé en novembre 2023 en collaboration avec l'Office des forêts et des dangers naturels sur le thème « Feux de forêt » et avec Schutz und Rettung Bern sur le thème « Presse et relations avec les médias », qui a été très apprécié.

L'assemblée des délégués de la FSSP aura lieu le samedi 15 juin 2024 à Lausanne.



Feuerwehrverband des Kantons Bern Fédération bernoise des sapeurs-pompier

Le transfert de connaissances 2024 aura lieu le vendredi 8 novembre 2024 dans la région de Berne.

La course de ski des cadres des sapeurs-pompier à Adelboden est prévue pour le samedi 8 mars 2025.

L'assemblée des délégués de la FBSP 2025 aura lieu le vendredi 21 mars 2025 à 19h00 à Zweisimmen et sera organisée par les sapeurs-pompier de Zweisimmen et la fédération.

6. Fixation des cotisations annuelles 2024

- a) Les contributions annuelles 2024 des corps de sapeurs-pompier se basent sur le nombre d'habitants au 31 décembre 2023, qui a été relevé par l'Office de la statistique du canton de Berne. L'échelonnement se fait selon la décision de l'assemblée des délégués avec une taxe de base de 40 CHF et une augmentation par tranche de 500 habitants de 40 CHF supplémentaires.
- b) Les cotisations annuelles 2024 des corps de sapeurs-pompier d'entreprise s'élèvent à 250 CHF par organisation.
- c) Les cotisations annuelles 2024 par membre passif et par section de sapeurs-pompier s'élèvent à 50 CHF.

La facturation est effectuée directement par le FBSP, comme l'année précédente. Les cotisations annuelles 2024 sont approuvées à l'unanimité par 100 voix.

7. Budget 2024

Le budget 2024 a été mis à disposition sur le site www.bernfire et prévoit un excédent de charges de CHF 35'000.00. Le président explique que le comité prévoit sciemment une perte, car une trésorerie élevée de la fédération n'est pas considérée comme judicieuse. En outre, il revient sur la demande de soutien financier du musée des sapeurs-pompier, qui devait initialement inclure une participation annuelle aux frais fixes. Celle-ci a été refusée par le comité, car il n'aurait pas été sérieux, à l'heure actuelle, de prendre un engagement récurrent sans savoir avec certitude si le musée sera effectivement réalisé. Le président souligne toutefois qu'un poste de CHF 24'000 est prévu dans le budget 2024 pour l'étude du projet de musée des sapeurs-pompier, car on considère que le projet est prometteur et mérite d'être soutenu. Les cotisations des membres ne seront pas augmentées. Les coûts élevés d'Internet et du courrier sont également abordés et le président réfléchit à la manière de les réduire à long terme.

Le budget 2024 est approuvé à l'unanimité par 100 voix.

Le président remercie Sibylle Kissling pour l'établissement des comptes annuels et du budget.

8. Élections

- a) Roger Walliser, jusqu'à présent, est réélu à l'unanimité avec applaudissements.
- b) Janik Jutzi, jusqu'à présent, est réélu à l'unanimité avec applaudissements.
- c) L'organe de révision respectivement de contrôle pour l'exercice 2024 :
Les sapeurs-pompier Regio de Langnau et les sapeurs-pompier Regio de Moossee.

Les membres du comité pour la réélection et l'élection de l'organe de contrôle ou de révision sont élus à l'unanimité par l'assemblée des délégués avec 100 voix.



9. Hommages

Aucune

10. Admission ou exclusion de membres de la fédération

Aucune

11. Propositions des membres

Aucune

12. Divers

Le président informe qu'il est habituel qu'un représentant de l'AIB prenne la parole. Cette année, Peter Frick, inspecteur cantonal des sapeurs-pompiers, et Christian Bieri, inspecteur cantonal adjoint, sont absents.

Martin Ryser, membre du Comité central et représentant de l'FSPP :

Martin Ryser remercie tout d'abord l'assemblée pour l'approbation unanime du budget. Il fait le point sur la réunion du comité central à Olten et sur la conférence des présidents à venir. Un nouveau projet de reconnaissance des activités a été mis en place. Un total de 2850 membres des sapeurs-pompiers a été formé l'année dernière dans 62 lieux de cours. Les cours 2024 sont déjà en ligne sur le site Internet. Martin mentionne un autre projet qui continue de montrer des développements positifs. Les deux grandes halles du centre Swissfire de Zofingen ont pu être relouées. Les clarifications concernant l'élimination des déchets et les questions de personnel ou de garantie des connaissances constituent des défis. Martin informe que le comité central a adopté la planification du personnel. En 2025, il y aura des changements au sein du comité central, puisque Laurent Wehrli se désiste et que Martin termine également son mandat. Par ailleurs, Martin appelle à participer à l'AD de la FSPP de cette année, le 15 juin 2024 à Lausanne, et souligne l'importance de la force électorale du canton de Berne. Le président remercie Martin pour son engagement et rappelle l'inscription à l'AD. Si le nombre d'inscriptions est suffisant, le FBSP organisera un transfert.

La représentante de l'association du Jura bernois remercie pour la traduction et exprime son regret que la succession de Delphine Cuche n'ait pas été mentionnée ou abordée plus tôt. Le président remercie pour l'input et s'en excuse.

Le président remercie Sibylle Kissling, Tamara Sigrist et ses collègues pour la bonne collaboration au sein du comité. Il remercie les sapeurs-pompiers Regio Moossee pour l'organisation et le ravitaillement ainsi que toutes les personnes présentes, actives et anciennes, pour leur soutien et leur engagement en faveur des sapeurs-pompiers bernois.

Le drapeau prend congé en direction de Zweisimmen. Ensuite, un dîner est organisé par l'association des sapeurs-pompiers de Moosseedorf.

La rédactrice du procès-verbal
Tamara Sigrist

Note traduction :

Le procès-verbal a été rédigé en allemand et traduit électroniquement en français. Par conséquent, en cas de divergences, la version allemande fait foi.